

Décisions du Comité de programmation du 18 juin 2010

9 nouveaux projets ont été débattus et 7 adoptés par le Comité de programmation Leader Haut Béarn, réuni le 18 juin à Oloron Ste Marie :



- Le projet de l'association des éleveurs transhumant vise à étudier l'opportunité de **valoriser les produits carnés en circuits courts**.

- La communauté de communes de la vallée d'Aspe lance une **étude sur la lecture publique**.

- La communauté de communes de la vallée d'Ossau va créer un **centre de télétravail** pour télétravailleurs indépendants et salariés

- L'association Association Lys Noste Vilatge travaille à la mise en scène d'un musée vivant avec la **reconstitution d'une battère**, support au recueil de mémoire. Le comité de programmation s'est prononcé sur l'opportunité de ce projet, il sera représenté pour l'inscription au budget lors du prochain CP.

- Le SM. Pays Oloron Haut Béarn va travailler au **développement d'outils numériques** (annuaire services publics, plate forme acteurs associatifs et économiques, système territorial d'aide à la décision, animation des espaces publics numériques) au service d'une mission de conseil et d'expertise à destination des collectivités locales, des acteurs associatifs et économiques. Dans le cadre de ce projet, la Communauté de communes de la vallée d'Aspe va également investir pour renouveler le **matériel de son espace public numérique**.

- le SM. Pays Oloron Haut Béarn mettra en place à l'automne 2010 des **journées du tourisme** afin de communiquer sur la nouvelle stratégie et réunir pour la première fois à l'échelle du territoire du Haut Béarn l'ensemble des acteurs touristiques autour d'un projet commun : la mise en place d'un projet global de développement touristique.

- La commune d'Arudy, dans le cadre de la mise en place du numérique, va réaliser une étude préalable à la construction d'un nouveau cinéma classé art et essai (le bâtiment actuel ne permet pas les adaptations indispensables).

- La Communauté de communes du Piémont Oloronais souhaite faire bénéficier les intercommunalités du Haut Béarn de l'expertise du service spectacle vivant de la scène conventionnée les accompagner dans leur structuration en matière de spectacle vivant. Un travail majeur de mise en réseau, d'accompagnement administratif et technique, qui devra permettre de diffuser des spectacles et les actions culturelles sur les territoires, d'accueillir le public à la salle Jéliotte et la Chapelle. Ce projet a été ajourné dans l'attente des délibérations des collectivités par le projet.

Au total ces 7 projets bénéficieront de 94 947 euros de fonds européens (FEADER) et de 69 634 euros de subventions publiques nationales.